



HAL
open science

Discours d'évidence

Thierry Guilbert

► **To cite this version:**

Thierry Guilbert. Discours d'évidence : Constitution discursive des normes et des connaissances. CURAPP-ESS. Normativités du sens commun, PUF, pp.275-300, 2009, CURAPP. halshs-00813896

HAL Id: halshs-00813896

<https://shs.hal.science/halshs-00813896>

Submitted on 16 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Discours d'évidence Constitution discursive des normes et des connaissances.

« Il n'y aurait pas d'erreur sans le
sentiment même de l'évidence. »
Aragon

La réflexion développée¹ ici s'inscrit résolument dans l'Analyse des discours et s'intéresse au questionnement suivant : quel est le rôle du langage, et plus précisément du discours, dans la construction des savoirs anthropologiques ? Quel est le rôle du discours, en tant que vecteur de connaissances partagées (ou présentées comme partagées), dans l'imposition des normes sociales et idéologiques ? Celui-ci n'est-il pas de naturaliser les processus constitutifs de ces normes ?

La notion d'évidence est au cœur de cette problématique. L'évidence, considérée par le sens commun comme critère de vérité, devient dans sa forme institutionnelle ce que l'on peut appeler « un discours d'évidence », autrement dit la forme même de présentation du sens commun. Or, c'est bien cette forme évidente qui semble être recherchée par les discours constituants – un type de discours qui vise à imposer une vision du monde particulière à l'ensemble de la collectivité, c'est-à-dire imposer à la fois les normes et les savoirs de l'institution qu'il légitime. Il s'agit alors de montrer comment fonctionne cette forme de présentation et d'analyser les effets qu'elle produit sur les pratiques discursives.

Le discours étudié est le discours néolibéral qu'on peut définir comme le discours légitimant l'institution de l'économie, celui qui « tend à subordonner toute activité à ses dimensions économiques », selon l'expression de Duval (2000). L'étude du champ institutionnel du discours néolibéral montre que la prémisse principale de ce discours est le rôle néfaste de l'Etat sur l'économie d'où les topiques et conséquences suivantes : réduction voire suppression de l'Etat, autorégulation de l'économie et prééminence de l'efficacité comptable. Il s'agit bien d'un discours constituant qui, selon Dezalay & Garth (1998) et Bourdieu & Wacquant (1998) vise, surtout depuis les années 80, à universaliser le modèle néolibéral par l'utilisation des médias. Dans le même temps, selon Duval (2000), on a assisté à une concentration du champ journalistique sans précédent d'où l'apparition de deux pôles dans la presse écrite : un pôle dominant symboliquement mais dominé économiquement et sujet à une certaine homogénéité éditoriale, et un pôle alternatif dominé symboliquement mais plus indépendant.

Nous avons analysé le discours néolibéral dans des éditoriaux et des chroniques, regroupés dans le genre « articles de commentaire ». Ces articles de commentaire transmettent des connaissances dans une visée argumentative et valident leur propre position sémiotique vis-à-vis de l'événement (Lee 1999). Ce choix est doublement justifié : le genre « articles de commentaire » occupe une place en surplomb vis-à-vis de l'ensemble

*Centre Universitaire de Recherches sur l'Action Publique et le Politique – Épistémologie et Sciences sociales, CNRS (UMR 6054).

¹ Cette réflexion s'appuie sur notre travail de thèse, voir Guilbert 2005.

du journal et l'éditorialiste/chroniqueur peut être considéré comme un locuteur autorisé : ses commentaires ont une influence sur l'ensemble du champ médiatique, voire politico-médiatique (Champagne 1990 et 2000, Duval *et alii* 1998, Duval 2000). De plus, d'un point de vue méthodologique, l'article de commentaire représente l'invariant de l'étude et permet des comparaisons pertinentes.

Le corpus comprend donc 184 articles prélevés dans dix titres représentatifs² de la presse écrite française sur deux « moments discursifs »³ (Moirand 2002), deux périodes comparables et choisies pour le rapport rejet/adhésion qu'elles impliquent vis-à-vis des « réformes sociales » proposées : novembre-décembre 1995 et mai-juin 2003.

Nous présenterons tout d'abord le cadre et les apports théoriques de notre recherche avant d'exposer une typologie rapide des procédés utilisés par ce type de discours à l'aide d'une série d'exemples tirés de notre corpus. Enfin, nous terminerons par l'étude qualitative d'un exemple de genre textuel différent⁴ que l'on peut considérer en amont du discours médiatique.

1 Evidence et discours constituant

1.1 Cadre théorique

Maingueneau et Cossutta (1995) ont appelé « discours constituants » des discours qui s'autoconstituent de manière performative en ne se référant qu'à eux-mêmes ou à une Source qu'ils ne feraient qu'incarner. Ces discours institutionnels visent à s'imposer *par et dans* le discours ; autrement dit, dans une sorte de circularité discursive, ils cherchent à imposer symboliquement, dans le langage, leur propre topos à la collectivité.

Ces discours comportent, selon les auteurs, trois dimensions : une auto-instauración dans l'interdiscours, un mode d'organisation « formant une totalité textuelle » et enfin « l'établissement d'un discours qui serve de norme et de garant aux comportements de la collectivité » (Maingueneau & Cossutta 1995 : 113). Ainsi les discours constituants prétendent délimiter le lieu commun de la collectivité, c'est-à-dire l'espace qui englobe l'infinité des « lieux communs » qui y circulent. Ils jouent ou prétendent jouer deux rôles complémentaires : un contrôle des savoirs partagés par la détermination des lieux communs et un rôle normatif dans la délimitation des représentations de la collectivité. Ils visent ainsi à *normer* les connaissances à la fois en s'auto-constituant et en hétéro-constituant les autres discours. Pour prendre un exemple, l'Eglise, en tant qu'institution, a proféré un discours qui, durant des siècles, a normé les connaissances. Elle s'est bien auto-constituée de façon performative par et dans le discours en se référant à une Source, la Bible qu'elle n'aurait fait qu'incarner, tout en hétéro-constituant d'autres discours comme ceux de la science, de l'art, des lettres, etc.

Ce type de discours idéologique vise donc à définir ce que nous avons à partager, il vise autrement dit à circonscrire les discours tenus et à constituer les normes et les connaissances partagées d'une communauté discursive : ce sont des discours « placés sur une limite *et* traitant de la limite » (Maingueneau & Cossutta 1995 : 113), voire, osera-t-on ajouter *traçant* la limite. Ils délimitent en effet un espace discursif qui définit ce qu'ils sont en même temps que ce qu'il faut être ou ne pas être : le sacré et le sacrilège, les exégèses et

² Cinq quotidiens : *Le Figaro*, *Le Monde*, *L'Humanité*, *Libération*, *Paris-Normandie* ; cinq magazines hebdomadaires : *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Point* ; bimensuel : *L'Expansion* ; mensuel : *Le Monde Diplomatique*.

³ L'expression *moment discursif* « désigne le surgissement dans les médias d'une production discursive intense et diversifiée à propos d'un même événement (...) » (Sophie Moirand in Charaudeau & Maingueneau 2002 : 389)

⁴ *L'Exposé des motifs* présentant le *Traité* établissant une Constitution pour l'Europe.

les hérésies, les disciples et les excommuniés. Comment parviennent-ils à réaliser ce que d'aucuns pourraient considérer comme une sorte de métaphysique sociale et discursive ? C'est tout l'objet de notre réflexion, objet qui impose d'une part de comprendre les relations qu'entretiennent ces discours avec l'idéologie et l'évidence et d'autre part de réexaminer ces deux notions.

1.2 Evidence et idéologie

Il nous faut en effet approfondir notre réflexion quant au rôle essentiel que joue le sens commun dans la légitimation de ces discours institutionnels. Par un processus dialectique sur lequel nous reviendrons, ces discours semblent se parer des traits du sens commun afin de constituer celui-ci. Quel est le sens commun dont nous parlons ? Comment le sens commun est-il abordé dans les définitions habituelles ? Quelles conséquences pouvons-nous tirer de ces précisions quant à l'utilisation et la constitution du sens commun par ces discours ?

1.2.1 Points de vue épistémologiques dans les définitions du sens commun

Dans le champ savant, le sens commun comporte plusieurs acceptions que l'on rapporte généralement à deux formes d'appréhension du monde. Ces deux acceptions fonctionnent comme une distinction oppositive. La distinction « sens commun »/« opinion », fondatrice du discours philosophique et du discours scientifique en général, appelle deux remarques : (1) elle a institué la rationalité comme norme de tout discours philosophique, scientifique ou technique ; (2) elle est basée sur la notion d'évidence.

Il nous semble percevoir de l'extérieur, c'est-à-dire du point de vue du non philosophe, un abord commun de l'évidence. Mais que l'on comprenne bien : nous ne nous attachons pas ici aux concepts philosophiques mais au mode d'appréhension, à travers le langage, dans la matérialité du discours, de la notion d'évidence par les philosophes.

Ainsi Aristote déclare que la science diffère de l'opinion, « en ce que la science est universelle et procède par des propositions nécessaires et que le nécessaire ne peut être autrement qu'il n'est. » Pour Descartes, l'évidence est « ce que je n'ai aucune occasion de mettre en doute » et qui « s'impose directement à mon esprit ». Comme Locke, Hume « voit dans l'expérience l'unique source de notre savoir » (Armangaud 2004), une perception immédiate que l'on atteint par l'analyse psychologique de nos idées. Pour Kant, les connaissances synthétiques *a priori* sont nécessaires et universelles. Moore, enfin, considère qu'« on reconnaît les propositions du sens commun à ce qu'on ne saurait ni les critiquer, ni non plus les prouver, par d'autres propositions qui soient plus ou aussi évidentes qu'elles. »

Par ce florilège très bref – et très grossier –, nous voulons souligner que, selon cette approche, le sens commun, synonyme d'évidence, est ce qui se révèle incontestable, certain, nécessaire, immédiat, universel, évident ; l'évidence résulterait, pour simplifier, d'une forme de questionnement implicite ou explicite qui la débarrasse des oripeaux de la contingence et du doute. On appellera cette acception l'« évidence questionnée ».

L'autre acception de *sens commun* dans le discours savant paraît se confondre avec l'acception qu'on lui donne dans le langage ordinaire : *sens commun* est assimilé à « opinion » pour le premier et au « bon sens » pour le second. Pourtant, ces deux points de vue épistémologiques ne nous semblent pas équivalents. La position scientifique oppose « opinion » à « science, certitude, rationalité », alors que dans le langage ordinaire, la signification sociale du syntagme sens commun n'est pas construite sur la même opposition : elle oppose « bon sens » d'une part à « en dépit du bon sens », c'est-à-dire à farfelu, curieux, anormal, inaccoutumé, étrange, en un mot à « hétérodoxe », et d'autre part à « ça n'a pas le sens commun », c'est-à-dire à « c'est déraisonnable ». Ainsi dans le

langage ordinaire, sens commun signifie à la fois « ce que l'on fait/sait habituellement » – d'ailleurs, la réponse « C'est évident ! » à la question « Pourquoi ? » signifie bien /je n'ai pas à démontrer cela/ – et « ce qui est raisonnable ». Or, par un raccourci propre au langage ordinaire, ce qui est habituel est raisonnable et ce qui est raisonnable est rationnel. L'évidence, dans le langage ordinaire, repose à la fois sur la conviction appuyée par la tradition et les croyances partagées et sur la connaissance commune du vraisemblable, du probable, du raisonnable. C'est à la fois la « clarté de la chose elle-même » et l'appel à l'évidence présentée comme certitude rationnelle. La certitude de l'évidence est bien motif de crédibilité dans le langage ordinaire également. Ainsi, ce qui est présenté empiriquement comme évident est raisonnable, n'a pas besoin d'être questionné et est nécessairement considéré comme incontestable : c'est « l'évidence non questionnée ».

1.2.2 La naturalité de l'évidence dans le langage ordinaire

Il s'agit là d'un retournement : la norme de rationalité des discours de l'évidence savante est intégrée par le langage ordinaire. Ainsi, le langage ordinaire pare de certitude rationnelle certains énoncés grâce à des procédés qu'il reste à préciser. Les motifs de crédibilité, non admissibles d'un point de vue purement rationnel et scientifique, présentent ainsi implicitement l'opinion ou la doxa comme une évidence, au sens de « ce que je ne songe pas à mettre en doute », c'est-à-dire de l'évidence non questionnée. Remarquons d'ailleurs que le fait d'exprimer un questionnement hétérodoxe vis-à-vis du sens commun d'une communauté discursive donnée est souvent considéré, par retournement, comme signe d'irrationalité.

Ce recours au sens commun comme utilisation impropre de la rationalité est relevé par F. Jacques⁵ : il s'agit d'« une utilisation fallacieuse du sens commun » car « le caractère intuitif et quasi inné du sens commun s'oppose au caractère discursif et coutumier du lieu commun ». Certes, F. Jacques oppose avec justesse « sens commun » à « lieu commun », cependant nous préférons prendre acte de cette utilisation fallacieuse et discursive du sens commun, c'est-à-dire de prendre acte de l'usage du langage ordinaire.

C'est en effet du point de vue de la signification du sens commun dans le langage ordinaire que nous voudrions nous situer, c'est *cette* utilisation fallacieuse qui semble importante pour comprendre l'utilisation du sens commun par des discours institutionnels. Cette posture épistémologique peut permettre, selon notre hypothèse, de rendre compte du fonctionnement et du rôle du sens commun dans le langage ordinaire et plus précisément, de rendre compte de l'utilisation des caractéristiques formelles du langage ordinaire par certains discours institutionnels. Notre hypothèse est que l'utilisation de cette signification équivoque du sens commun permet à certains discours institutionnels de constituer leur topos, leur vision de la réalité, en sens commun.

L'évidence du sens commun dans le langage ordinaire est donc incontestable parce qu'on ne songe pas à mettre en doute les connaissances et croyances partagées. Non seulement l'évidence non questionnée devient preuve, mais elle s'exhibe comme *preuve naturelle*. Il s'agit d'une autre reprise « fallacieuse », celle du concept philosophique intrinsèque au sens commun : *la naturalité de l'évidence*. La définition analytique du sens commun, comme un *donné* commun à tous les hommes, un « consentement universel », c'est-à-dire ce sur quoi tous les hommes peuvent être d'accord, conduit à un *consensus minimum*. Dans le langage ordinaire, ce consensus minimum subit une dérive non plus seulement « fallacieuse » mais proprement extensive : il est augmenté de données culturelles et sociales tout en se présentant comme un *donné naturel*. Le langage ordinaire élabore continuellement un *consensus étendu* ou *élargi* du sens commun qu'est le consensus social.

⁵ Cité in Armangaud 2004.

Or, il nous semble que les discours institutionnels et idéologiques ont justement pour but d'*étendre* les évidences, de les étendre à leurs propres « évidences ». Ils visent à élargir le consensus social jusqu'à y intégrer leur propre topos, en d'autres termes, à se constituer dans la doxa et par la légitimation de la doxa sous la forme de données universelles. L'évidence s'exhibe alors comme *preuve naturelle* et devient stratégie efficace de persuasion.

1.2.3 L'évidence de l'idéologie

Afin d'explicitier comment s'opère cette constitution dans le discours, il faut revenir au rôle du langage ordinaire dans le fonctionnement de l'évidence et étudier ses relations avec l'idéologie.

Bakhtine, dès 1929, établit grâce au concept de dialogisme que le langage ordinaire est par définition « rempli du discours d'autrui ». Thèse corroborée par Jakobson en 1952 : « La propriété privée dans le domaine du langage, ça n'existe pas : tout est socialisé ». Schutz ajoute en 1962 que « le monde du sens commun est de part en part un monde socioculturel »⁶. En effet, la substance même du langage ordinaire *est* le sens commun : c'est en cela que l'on peut dire (avec Bakhtine mais aussi avec Bourdieu) que la « maîtrise » du sens (dans le langage ordinaire) est l'un des principaux enjeux des luttes symboliques au sein d'une collectivité pour la définition des normes et des prescriptions sociales.

La définition de l'idéologie que donne Althusser (1976) se rapporte à la fois à l'évidence et à la normativité de ce consensus social élargi : elle suppose l'adhésion à une croyance commune. L'idéologie, « représentation imaginaire que l'on se fait de notre rapport à nos conditions réelles d'existence », fonctionne « à l'évidence » par le procès de double interpellation spéculaire du sujet (Althusser 1976). Rappelons sommairement ce qu'est cette relation dialectique : le Sujet Absolu interpelle l'individu en sujet tandis que l'individu-sujet se reconnaît⁷ dans le Sujet et accepte de se soumettre, ce faisant, il légitime le Sujet Absolu et est légitimé par Lui. L'aspect spéculaire du processus est que le Sujet reconnaît en retour à l'individu-sujet une place en lui-même. Cette soumission volontaire (des dominés comme des dominants) n'est pas un choix « rationnel » : l'individu-sujet *se rend à l'évidence* par cette exclamation intérieure figurée que rapporte Althusser : « c'est bien ça, c'est évident ! »⁸. Cet effet d'imposition symbolique qui ne produit ni une soumission passive, ni une libre adhésion (Bourdieu 1982 : 36) est l'aboutissement en même temps que l'objectif ultime de la lutte pour l'attribution du sens des mots et des événements ; il est également une *force coercitive*, une contrainte, d'autant plus efficace qu'il est et doit rester invisible pour fonctionner. D'où l'impression d'évidence et de naturalité. Par exemple, il y a des sauts idéologiques signifiants entre les trois énoncés suivants : « Je suis artisan-plombier », « Je suis un entrepreneur » et « Je fais partie des forces vives de la Nation ».

La perception du réel est au cœur de cette définition althussérienne de l'idéologie. Cependant l'analyse de la perception de la réalité – c'est-à-dire ce que les individus et les communautés considèrent comme réel que cela le soit ou non – passe par l'étude des normes du sens commun dans les discours. La perception du réel par les individus est forcément subjective et est médiatisée par les habitus, les stéréotypages ou encore les « cadres de perception » (Goffman 1974), toutes catégories proprement sociales. Hall (1968 : 211-212) considère, en s'appuyant sur Whorf, que la perception n'est pas « passive mais apprise, et en fait, hautement structurée ». De même, Watzlawick s'appuie sur le sens commun pour déclarer que « peu de gens aujourd'hui discuteraient l'affirmation que,

⁶ Cité in Goffman 1974 (introduction, p. 13).

⁷ Nous voyons une homologie entre cette notion de double interpellation et celle de reconnaissance chez Bourdieu, rapprochement que nous ne pouvons développer ici.

⁸ C'est en ce sens qu'il peut écrire que « l'immense majorité des (bons) sujets marchent bien "tout seuls", c'est-à-dire à l'idéologie » (Althusser 1976 : 120)

comme le langage, la perception du monde doit s'acquérir ». Cette perception du monde s'acquiert justement, c'est notre hypothèse, par le truchement du langage ordinaire, c'est là à notre sens l'insuffisance du raisonnement althussérien.

1.3 Discours et idéologie : la question des valeurs

Cette perception du monde peut être appréhendée à travers le langage ordinaire qui est truffé d'expressions, de proverbes, d'aphorismes, de principes, etc. qui sont autant de prescriptions aux actions et forment la base discursive du sens commun. Nous abordons donc un autre aspect du sens commun qui permet d'étudier les liens entre le discours et l'idéologie : son aspect moral. Notre objectif initial n'a pas varié mais évolué : si l'on admet qu'une perception du monde particulière peut se constituer en valeurs partagées d'une collectivité donnée par l'intermédiation du discours, comment un discours particulier peut-il utiliser à la fois cette naturalité d'un sens moral et cette naturalité du sens commun ? Nous commencerons par nous demander d'où vient le sentiment de l'évidence d'un sens moral individuel, c'est-à-dire de questionner la « naturalité » du sens moral. Ce questionnement rejoint celui de la naturalité de l'évidence dans le sens commun que nous avons déjà abordé plus haut.

1.3.1 La naturalité du sens moral

Deux acceptions classiques sont généralement associées à « morale » dans les ouvrages de philosophie et d'épistémologie, par exemple :

1. Synonyme : éthique. Etude de l'ensemble des règles de conduite considérées comme universellement valables et de leurs fondements. La morale répond à la question *pratique* : « que dois-je faire ? »
2. Synonyme : mœurs. Ensemble des règles de conduite existant dans un groupe social donné et exerçant un pouvoir coercitif sur les individus. (Acot & Batholy 1975)

Ces deux acceptions se complètent et permettent de poser la problématique que nous voulons aborder⁹. La première acception, l'éthique, étudie des règles de conduite universelles, c'est-à-dire *partagées* ou « considérées comme telles » : il s'agit bien de valeurs qui ont l'apparence de l'universalité pour les individus. Selon la seconde acception, les mœurs, les règles de conduite exercent un « pouvoir coercitif », une violence symbolique, sur les individus.

Ces deux idées – l'universalité apparente et la coercition – vont à l'encontre de la notion originelle de sens moral qui serait un sens inné, un instinct : l'homme saurait par nature ce qui est noble ou infâme. Selon Eric Weil (2004), pour Shaftesbury, Hume ou encore Adam Smith, la morale est réduite une disposition naturelle : le sens moral est un donné à l'homme rationnel puisque nous avons tous peu ou prou les mêmes valeurs morales. La naturalité du sens moral suppose donc l'universalité et la spontanéité. Or, *empiriquement*, on peut constater d'une part, cela semble en effet démontré par l'anthropologie, que les règles de conduite considérées comme universelles ne sont pourtant valides que pour une communauté donnée et, d'autre part, que l'existence même de la coercition dans nos sociétés occidentales montre la « non disposition » des individus.

Selon Keynes (1926), qui a étudié les fondements philosophiques du libéralisme, la naturalité de l'éthique est née de la revendication de « l'Individualisme » par Locke et Hume, c'est-à-dire l'idéalisation de l'Homme vertueux : le double présumé de cette pensée est qu'un homme vertueux recherche *naturellement* le bonheur et que, *par nature*, il

⁹ Nous ne prétendons pas traiter et, moins encore, régler la question de la naturalité du sens moral du point de vue philosophique, nous sortirions de notre propos et de nos compétences, il s'agit seulement de poursuivre la réflexion anthropologique (au sens non disciplinaire) et linguistique que nous avons menée *supra* et d'en appliquer les conséquences.

raisonne justement. De plus, la naturalité de l'éthique s'est instituée *socialement* après les Révolutions américaine et française puisque le « droit divin des monarques céda la place à la liberté naturelle et au contrat (social) »¹⁰ (Keynes 1926 : 3). La morale et le sens moral par voie de conséquence, dans une perspective althusserienne (voir *supra*), nous semblent une croyance partagée en des règles de conduite auxquelles l'individu accepte plus ou moins de se soumettre et qui sont « apprise[s] et hautement structurée[s] » pour reprendre le mot de Hall. C'est cette croyance et cet apprentissage précoce qui leur confère cet aspect naturel, cette forme d'évidence.

Prenons deux exemples contemporains rapides : le discours néolibéral et le discours « néo-impérialiste » de type américain. Dans l'énoncé : « le marché est l'état naturel de la société »¹¹, la naturalité revendiquée est étroitement liée à la croyance dans la naturalité d'une vision « économiste » du monde. Cet énoncé ne comporte pas d'agent et induit deux sous-entendus qui invalident toute autre vision du monde : /c'est le seul état possible de la société/ et, sous un mode déontique, /il faut l'accepter/. L'auteur en appelle donc au sens moral et rationnel du citoyen : se rendre à l'évidence.

Second exemple, le Président Bush fait appel au sens moral des américains et de leurs alliés en utilisant les syntagmes suivants : « guerre du bien contre le mal » ou « pays de l'Axe du mal » – et, avant lui, Clinton avec « états voyous ». La binarité du propos, du type « moi ou le chaos » (procédé argumentatif et manipulateur dit de « fausse alternative »), renforce cet appel au sens moral pour la guerre contre le terrorisme.

Ces deux exemples jouent sur la naturalité de l'évidence, une évidence doxale. Les énonciateurs présentent leur propos comme la reformulation d'une évidence naturelle et rationnelle : une évidence non questionnée ; de plus, les faits semblent leur donner raison : d'une part, on assiste bien à une universalisation du modèle économique, d'autre part, à une forte augmentation des actes terroristes en Irak depuis le début de la guerre.

1.3.2 La dissimulation par l'évidence

Selon Weil (2004), « ce qui importe [dans l'étude des morales], c'est la différence qui existe entre les valeurs fondamentales des systèmes. Ces valeurs sont celles auxquelles on est prêt à sacrifier toutes les autres si un conflit se produit avec elles... » En effet, il nous semble qu'on ne peut parler de morale sans parler de *valeur* et de *sacrifice*. Nous appellerons « sacrés » ces « valeurs fondamentales » afin de montrer la nature profondément iconique et symbolique que leur confère l'ensemble d'une communauté donnée. Nous rejoignons en cela Olivier Reboul (1980), selon lequel le sacré, c'est ce que l'homme n'a pas le droit de toucher : « toucher au sacré est une violence ». Ainsi le sacré engendre lui-même – par cet interdit – une autre violence qui n'est souvent pas perçue comme telle, « précisément parce qu'elle est légitimée par le sacré dont elle procède »¹² (Reboul 1980). Lorsque le sacré est mis en cause ou susceptible de l'être, il s'agit d'un sacrilège ; à l'inverse, l'acceptation ou la soumission à cette violence (symbolique) produit le sacrifice dont parlent Weil et Reboul. Le sacré a bien ce rôle coercitif que nous remarquons tout à l'heure ; il a également cet aspect considéré comme universel, c'est-à-dire partagé. Il est le Sujet absolu, celui auquel le sujet accepte de se soumettre pour être à son tour reconnu. Notre hypothèse est que le sens moral résulte de cette reconnaissance

¹⁰ L'historien Howard Zinn (2002) remarque d'ailleurs que les « idées » de Locke sont à l'origine de la *Déclaration de l'indépendance* américaine.

¹¹ Cet énoncé est généralement attribué à Alain Minc.

¹² Cette violence n'est pas sans rappeler la « violence symbolique » définie par Bourdieu.

collective et que l'ostentation discursive de *sacrés partagés* produit ce pouvoir coercitif¹³. Ces deux traits, apparence d'universalité et force de coercition des valeurs morales partagées, sont une aubaine pour les discours et les systèmes idéologiques : présenter ses propres valeurs sous une forme universelle, c'est pouvoir prétendre à la soumission volontaire des récepteurs.

Nous appuyant sur Reoul (1980), qui considère que les discours idéologiques dissimulent le sacré, c'est-à-dire le pouvoir, sous un discours apparemment rationnel¹⁴, nous avons fait l'hypothèse (Guilbert 2007) que ces discours idéologiques produisent l'effet d'évidence par un procédé de double dissimulation : (i) ils dissimulent le *sacré constitutif* de toute idéologie, le pouvoir, sous un *sacré idéologique montré* (la Nation, la démocratie, la science, Dieu, etc.), (ii) ils dissimulent le *caractère idéologique* de ce sacré montré sous un discours d'apparence rationnel. Cette double dissimulation produit l'effet d'évidence. Ce processus est avant tout discursif : en faisant appel aux sacrés partagés, les idéologies, en tant qu'institutions, émettent des discours qui visent à utiliser la naturalité de l'évidence et à actualiser leur propre légitimité par une rationalité de façade, un discours de bon sens.

Se constituer dans le sens commun, c'est en effet à la fois « se justifier par » et « influencer sur » les trois plans normatifs qui sont totalement imbriqués dans le langage ordinaire : les plans éthique, prescriptif et descriptif. A travers le sens commun, les discours constituants proclament des valeurs sacrées et définissent donc des normes éthiques. Le plan prescriptif leur permet d'imposer un « devoir faire », en tant que « garants des comportements de la collectivité » ; le plan descriptif garantit une forme de naturalisation, par l'évidence de ce qui est habituel : les coutumes, les croyances et connaissances partagées... Les trois plans normatifs sont donc impliqués dans chacun des processus de double dissimulation. Les plans éthique, prescriptif et descriptif interviennent dans la proclamation du sacré montré et partagé ; les plans descriptifs et prescriptifs du sens commun constituent la rationalité et l'évidence du discours.

1.3.3 L'utilisation/constitution de la doxa

La question est alors de savoir comment ces discours idéologiques présentent de façon discursive une valeur spécifique, ou encore non traditionnelle, sous forme de valeur partagée. La phrase qui vient d'être énoncée présuppose un point important à souligner : les valeurs idéologiques traditionnelles sont présentées comme des valeurs partagées. Ces valeurs neutralisées, dont on n'a plus conscience qu'elles sont idéologiques, sont admises par tous parce que doxales et sont doxales parce qu'admises par tous. L'enjeu pour les idéologies, on l'aura compris, est de présenter leurs valeurs comme des évidences doxales. Les discours idéologiques – dont les discours constituants sont un sous-ensemble (Guilbert 2007) – recherchent l'effet d'évidence (i) en utilisant à la fois la doxa, définie comme l'ensemble des croyances et des connaissances partagées, et la croyance politico-médiatique en l'opinion publique (Richard-Zappella 1989, Champagne 1990), comme preuve et comme légitimation, (ii) en constituant la doxa, c'est-à-dire en l'élargissant, en l'actualisant, en l'augmentant. Cette utilisation/constitution de la doxa a ainsi pour but de fixer des cadres idéologiques en imposant un consensus élargi. Le discours d'évidence tente de faire exister ce qu'il énonce : il a une visée performative.

¹³ Nous voudrions lever toute ambiguïté : il ne s'agit pas de dire qu'il n'existe pas de véritable valeur morale ou que les individus n'ont pas de sens moral, mais de considérer que les valeurs morales sont collectives, culturelles et imposées sous la forme d'un consensus rationnellement accepté, comme le dit Durkheim.

¹⁴ Le pouvoir « dénie [le sacré] par un discours rationnel dont le rôle est de le légitimer autrement. L'idéologie est la dissimulation du sacré. » (Reoul 1980 : 31) En escamotant le sacré, « le discours du pouvoir [...] a pour lui la force de l'évidence » (Reoul 1980 : 140)

Nous allons confronter ces réflexions à la présentation de quelques procédés discursifs utilisés dans notre corpus : ceux-ci sont très nombreux, nous ne pouvons en donner ici qu'un aperçu bien imparfait. Cependant on peut en dresser une typologie selon les différentes approches de l'Analyse des discours : les procédés à la fois énonciatifs et pragmatiques jouant sur l'implicite, les procédés communicationnels utilisant les représentations doxiques et la généralité du discours, les procédés argumentatifs et rhétoriques, et l'approche quantitative qui étudie la répétition constante et continue de certains de ces procédés.

2 Typologie rapide des procédés discursifs de l'effet d'évidence

Rappelons que les deux moments discursifs considérés correspondent à deux événements (novembre-décembre 1995, mai-juin 2003) que l'on nomme habituellement une « crise sociale » : dans les deux cas, il s'agissait d'un conflit entre, d'une part, un gouvernement qui proposait/imposait des « réformes sociales » concernant les retraites et la sécurité sociale puis la retraite et la « décentralisation » de l'Éducation nationale, et des « opposants », destinataires des « réformes » qui étaient en grève et manifestaient.

2.1 L'approche énonciative et pragmatique

Nous nous sommes attaché ici à l'étude de l'implicite qui consiste à dire sans dire. Les énoncés implicites sont bien l'un des procédés de l'évidence puisqu'ils doivent être perçus sans être remarqués et masquent le « véritable objet du dire » (Kerbrat-Orecchioni 1986). Dans le corpus étudié, les procédés de l'implicite sont à la fois la banalisation et la connotation : la banalisation euphémise et permet de constituer un savoir particulier en savoir partagé, la connotation stigmatise en rappelant et/ou en imposant des normes.

2.1.1 La nomination

Dans le procédé de la nomination, nous retrouvons la limite dont nous parlions *supra* : le mot correspond à la « vision de la chose nommée » (Siblot 2002), il est un moyen implicite d'action sur l'autre et sur le monde. Il a une valeur performative puisqu'il fait exister la chose telle qu'il la montre.

Exemple 1 : *L'Express* 05/06/03 Editorial

(...) les «sans chômage» qui prennent aujourd'hui le pays en otage par des grèves à répétition contestent en fait un pouvoir démocratiquement élu, (...)

Les acteurs de l'événement sont désignés axiologiquement d'une façon privative (*sans*) qui « implique une sorte de norme partagée par la communauté » (Akin 1999) et ce, dans un rapport d'opposition. La nomination « les "sans chômage" » oppose par symétrie ceux qui sont ainsi désignés aux chômeurs, et plus généralement aux personnes susceptibles d'être victimes du chômage. L'énonciateur active e par l'insinuation, le stéréotype du « privilège » des fonctionnaires : ne pas craindre le chômage ; la valeur patente de ce trope est donc /les privilégiés prennent le pays en otage/. En faisant appel au sacré idéologique montré de la démocratie (« pouvoir démocratiquement élu ») et par cette nomination axiologique, il anathématise littéralement les opposants tout en les excommuniant, par le bon sens, du jeu démocratique.

2.1.2 La présupposition

Dans la présupposition, autre procédé implicite, l'énonciateur ne prend pas la responsabilité de l'assertion du contenu : cette désobjectivisation est une prise en charge énonciative par la voix de la collectivité ou un sujet indéterminé. Le présupposé permet de fixer un cadre à la conversation et d'« enfermer l'auditeur dans un univers intellectuel qu'il

n'a pas choisi, mais qu'on présente comme coextensif au dialogue lui-même et qui ne peut plus être nié ni mis en question sans que soit refusé en bloc le dialogue » (Ducrot 1984). Cependant, présupposition et nomination peuvent se mêler :

Exemple 2 : *Le Figaro* 04/12/95 Editorial

Même si la France aime bien les cheminots ou les agents de la RATP, même si elle apprécie leur service (quand ils travaillent), elle ne peut accepter l'idée qu'ils la rançonnent pour la pressurer davantage.

La nomination « les cheminots ou les agents de la RATP » réduit les acteurs à leur profession. Elle est suivie d'une topique, entre parenthèses, qui est une appréciation ironique de l'éditorialiste signifiant /les cheminots ou les agents de la RATP sont souvent en grève/. Les connaissances doxiques sont à nouveau activées dans le but de folkloriser les acteurs, c'est-à-dire de substituer à leur humanité une représentation stéréotypée.

« La France », sujet de la phrase, reprise deux fois par l'anaphore « elle » puis par « la », marque cette desubjectivisation de l'énonciateur. Cette prise en charge énonciative par la voix collective est un « bluff » énonciatif, en quelque sorte, puisque l'énonciateur « joue l'évidence » selon l'expression de Kerbrat-Orecchioni (1986), il fait parler la doxa en son propre nom. La forme clivée « même si », utilisée à deux reprises, est une concession qui vise à atténuer la charge mais qui entraîne de façon mécanique une contrepartie : /la non acceptation de cette grève/.

La forme négative, véritable objet du dire, porte sur le verbe *accepter* qui est suivi d'une double présupposition marquée par *rançonnent* et par *davantage* /les cheminots ont l'intention de rançonner la France / et /ils la pressurent déjà/.

L'éditorialiste énonce donc, par la « voix » de la doxa et de l'opinion publique, la limite à ne pas dépasser. L'énonciation desubjectivée et les présuppositions dissimulent une présentation partielle de la situation qui, comme dans l'exemple précédent, a pour but de discréditer les opposants.

2.1.3 La tautologie

Les tautologies peuvent être considérées comme des sous-entendus : si elles semblent transgresser une maxime communicationnelle de Grice, la loi d'informativité, si elles semblent ne pas apporter d'information nouvelle, elles ne sont pas, comme on le pense habituellement, une absence de signification ou de contenu dans la mesure où elles sont chargées d'une signification qui s'actualise en contexte. On ne parle pas pour ne rien dire. Les énoncés tautologiques ont pour fonction d'activer les stéréotypes présents dans la conscience du lecteur ; Robrieux (1993) ajoute qu'ils assènent « aux lecteurs des vérités premières dont le caractère d'évidence a pour fonction d'endormir tout esprit critique ». Les tautologies confèrent bien en effet au discours dans lequel elles apparaissent un effet d'évidence, que l'on pourrait qualifier de doxal.

Exemple 3 : *Le Figaro* 30/11/95 Editorial

L'égalité fait partie de la devise de la République.

On a affaire ici à une tautologie que l'on pourrait qualifier d'encyclopédique : en effet, chacun sait, en France, que l'égalité est l'une des devises de la république, *c'est une évidence*. Cette phrase ne nous apprend rien de patent. Mais on peut comprendre le contenu latent par trois biais : soit par connivence (un lecteur assidu du journal), soit par le contexte social de 1995, soit par la lecture de la suite de l'éditorial ; or, on trouve ce contenu latent deux phrases plus loin : « Au fond de lui-même, comment un fonctionnaire peut-il justifier d'être en retraite plus tôt que son voisin, salarié dans le privé ? » Ici encore, l'utilisation de la doxa active les connaissances partagées en tant que conduite aux actions, en tant que normes prescriptives et ex-communie les opposants hors des valeurs républicaines sacrées.

2.2 L'approche communicationnelle

L'approche communicationnelle recherche les procédés permettant l'imposition de cadres partagés par la généralité du discours.

2.2.1 L'énoncé généralisateur

Ce procédé consiste à présenter le discours comme une généralité d'évidence par une forme gnomique que nous avons appelé l'« énoncé généralisateur », c'est-à-dire un énoncé qui a pour but de convaincre en généralisant une singularité : de conférer à un fait singulier ou à une opinion individuelle un aspect général et universel.

L'énoncé généralisateur a la double particularité d'être *déssubjectivisé* et de comporter d'une modalité *aléthique* (nécessité/contingence, impossibilité/possibilité) et/ou *déontique* (prescription/facultativité, interdiction/permisivité).

Exemple 4 : *Le Nouvel Observateur* 02/11/95 Chronique

« Alors, risquons une explication : il n'y a pas de pensée unique, il n'y a qu'une réalité commune. »

Nous avons deux énoncés généralisateurs consécutifs qui proposent une explication, assumée de façon métalinguistique par « risquons une explication », sous la forme logique de la conséquence « si non P alors Q » et la forme syntaxique concessive et minorante : « il n'y a pas de X (concession), il n'y a que Y (minoration) ». Une forme de rationalité est donc revendiquée clairement et la forme généralisante est claire également ; la déssubjectivisation est marquée par le double « il » impersonnel et le présent gnomique. L'opinion personnelle de l'éditorialiste est présentée de façon universelle en se référant à la réalité comme preuve véridictoire. Il s'agit d'un retournement où la réalité invoquée – il nous semble que « réalité commune » réfère à « mondialisation », qui est pourtant la conséquence de choix politiques et idéologiques (Lebaron 2003) – fait figure à la fois de motif de crédibilité à cette pensée qui, dès lors, ne peut être qu'unique.

Ainsi la modalité aléthique /impossibilité d'une autre réalité/ donne la valeur latente induit la prescription : /il faut accepter la réalité commune/. La forme de concession et de minoration est apparente : la pensée unique tout d'abord niée, se trouve justifiée par la réalité qui est revendiquée comme preuve. En d'autres termes, il n'y a qu'une pensée possible.

2.2.2 L'énonciation de cadre naturel

Nous avons appelé « énonciation de cadre naturel » un énoncé déssubjectivisé qui comporte un élément naturel, placé syntaxiquement en position d'actant, et une modalité déontique et/aléthique : il s'agit de présenter des choix idéologiques comme étant des « cadres non pilotés » ou des « cadres naturels », selon la typologie de Goffman (1974).

Exemple 5 : *Le Point* 02/05/03 Editorial

Surtout, le phénomène de la mondialisation a magnifié l'hyper-puissance américaine et libéré l'essor de la Chine.

Il s'agit d'une énonciation qui fixe un cadre naturel : « phénomène » réfère à un processus naturel, présenté comme non piloté. L'aspect déontique /on doit s'y adapter parce qu'on n'a pas le choix/ n'est pas présent dans l'énoncé mais sous-entendu dans le cotexte postérieur, où « il » est l'anaphore de « phénomène de la mondialisation » : « il a ôté à chacune de ses nations toute espérance de peser à elle seule sur le monde ». Le cadre naturel fixé est de l'ordre de la fatalité : la valeur véridictoire de la « réalité » renforce à nouveau ce cadre.

La déssubjectivisation est attestée puisque c'est justement le phénomène naturel qui « pilote la situation ». Cet énoncé général est donc augmenté d'un élément lexical et discursif : élément naturel en position d'actant. Ajoutons deux autres constats :

« phénomène » est connoté positivement (il « magnifie » et « libère ») et l'importance de l'énoncé est marqué et assumé par le modalisateur « surtout » en apposition. Ainsi, la présentation désobjectivée et naturelle permet de dissimuler le positionnement idéologique de l'énonciateur et de constituer les connaissances et savoirs partagés : la nominalisation « le phénomène de la mondialisation » est une présupposition d'existence dont l'aspect performatif est renforcé par la forme constative et factuelle de l'énoncé.

2.2.3 Une position sémiotique de l'énonciateur

Nous avons choisi d'évoquer la position sémiotique qui consiste à *braver l'opinion* parmi celles que peut prendre l'énonciateur vis-à-vis de l'opinion publique¹⁵ parce qu'elle est la plus intéressante du point de vue de l'évidence du discours et la constitution de la doxa. Il s'agit d'un discours contre-doxal dans lequel l'énonciateur veut *faire savoir*, d'où la prégnance dans le corpus des termes *communication* et *pédagogie*. Selon Landowski (1986), le principe est de présenter ses propres opinions en convaincant « de la rationalité des décisions particulières que l'on prend au nom du méta-destinateur ». Nous y voyons le principe de la double dissimulation : le métadestinateur est le sacré idéologique montré qui dissimule la recherche du pouvoir, la rationalité des décisions cherche à convaincre en dissimulant l'aspect idéologique du discours. Tout « nouveau » discours qui se constitue doit *braver l'opinion* pour constituer la doxa.

Dans les deux exemples 6 et 7, provenant de deux périodes différentes, les énonciateurs évoquent le même échec de la position sémiotique du gouvernement vis-à-vis de l'opinion :

Exemple 6 : *Le Nouvel Observateur* 14/12/95 Chronique

A l'instar d'une classe dirigeante qui prévoyait le ralliement de l'opinion à des mesures rationnelles, même si elles étaient douloureuses sur le plan financier, les médias ont approuvé massivement ce que les Français allaient désapprouver tout aussi massivement.

Exemple 7 : *Paris-Normandie* 12/5/03 Editorial

Le Premier ministre n'a pas encore pu faire admettre à l'opinion, qu'il faudra travailler, et cotiser, un peu plus pour maintenir, le niveau des pensions de retraite, du fait de l'allongement de la vie et du ralentissement démographique.

Dans les deux cas, le ralliement (ex. 6) comme l'adhésion (ex. 7), il s'agit bien de *faire savoir* pour *faire adhérer*, autrement dit de *braver l'opinion*. Ne pouvant s'appuyer ni sur la doxa ni sur l'opinion publique, le politique comme le journaliste doit montrer la rationalité des mesures proposées.

En effet, les deux journalistes assument sur le fond le discours gouvernemental, s'ils déplorent l'échec de « communication » du gouvernement, ils le relaient sur le fond en rappelant la rationalité des arguments et des décisions : dans l'exemple 6 par « mesures rationnelles » et, dans l'exemple 7, par la modalité déontique « faudra » sous le mode indicatif et l'argument démographique rationalisant et justificatif en fin de phrase. Ce faisant, ils tentent de *faire savoir*, autrement dit de constituer de nouvelles connaissances partagées et de formuler implicitement une prescription à l'action.

Nous ajoutons ici un énoncé « hors corpus » pour sa valeur exemplaire et heuristique : un exemple-type d'énonciation naturelle de dogmes idéologiques. Celui-ci mêle plusieurs procédés : la naturalisation (ou énonciation de cadre naturel) et cette position sémiotique qui consiste à *braver l'opinion* :

¹⁵ Les quatre positions sémiotiques sont : suivre l'opinion, braver l'opinion, tromper l'opinion, affronter l'opinion (Landowski 1986). La dernière possibilité n'est bien sûr jamais utilisée dans le corpus.

Exemple 8 : Florence Parisot, présidente du Medef¹⁶, 2006

« La vie, l'amour, la santé sont précieuses, pourquoi le travail ne le serait-il pas ? »

On a bien ici une tentative de naturalisation d'un dogme néolibéral : la flexibilité du code du travail et une illustration de ce que d'aucuns nomment néo-darwinisme. L'énoncé est désubjectivisé dans le sens où ce sont des termes généraux et abstraits qui font office de sujet dans les deux propositions. L'énoncé englobe dans une même catégorisation linguistique des termes qui ne sont pas de même nature : « le travail » serait un *donné* naturel à l'homme : une évidence. La négation du travail en tant que fait culturel socio-économique est d'une « erreur de catégorie » où le travail est présenté comme une propriété anthropologique naturelle au même titre que « la vie, l'amour et la santé ».

Il s'agit de plus d'une question rhétorique : la forme interro-négative revient ici à inclure la réponse dans la question. L'acte de langage du questionnement permet ici d'éviter l'assertion mais surtout de donner l'apparence de rationalité par un questionnement contre-doxal de l'évidence du sens commun : l'énoncé s'exhibe comme questionnement d'une doxa obsolète en quelque sorte et se pare des attributs de l'évidence rationnelle.

2.2.4 La prise en charge « évidentielle » de l'opinion

On s'intéresse ici au mode de prise en charge, au mode médiatif de l'énoncé. L'utilisation de la croyance en un personnage doxal – l'opinion publique – est un exemple de procédé permettant d'imposer et de constituer la doxa. Il repose sur le topos de la raison de la majorité comme preuve véridictoire. L'éditorialiste prête ainsi à ce sujet collectif ses propres opinions :

Exemple 9 : *Paris Normandie* 08/05/2003 Editorial

...la détermination et le langage de vérité affichés par le gouvernement, appuyé par Jacques Chirac, pourraient emporter l'adhésion de l'opinion, consciente des enjeux.

Tout le monde sait, en effet, que le système actuel va dans le mur...

La reprise anaphorique du personnage collectif « l'opinion (publique) » par un « on » collectif indéterminé « tout le monde », qui sont tous deux chargés du même attribut de connaissance (« consciente des enjeux », « sait »), montre bien le processus dialectique de l'utilisation/constitution de la doxa. On utilise l'un pour constituer l'autre et réciproquement. Il nous semble qu'il y a là une visée performative dans le sens où l'éditorialiste tente de faire exister ce qu'il énonce : faire exister sa propre opinion dans l'opinion ou la doxa tout en utilisant celles-ci comme caution, comme motifs de crédibilité.

2.2.5 La comparaison au voisin

Un autre procédé communicationnel qui permet de fixer des cadres doxaux à la compréhension d'un événement est la reprise d'une schématisation doxale, comme « la comparaison au voisin » : par une valeur prescriptive d'identification et/ou de compétition : /comportons-nous comme nos voisins/, /ne soyons pas en retard sur nos voisins/. Dans le corpus, tous les niveaux sont concernés : individuel (voir *supra* exemple 3), communautaire, national ou encore international.

Exemple 10 : *Le Monde* 7/06/03 Chronique

Partout en Europe, pour des raisons évidentes de démographie, il a fallu réformer le système des retraites. La France est un des derniers pays à le faire, et le processus y est particulièrement chahuté.

¹⁶ Mouvement des entrepreneurs de France.

C'est ici le cadre international qui est convoqué : les valeurs d'identification et de compétition sont entremêlées et se superposent à trois autres procédés : (i) la désobjectivisation de l'énoncé dans chaque phrase par l'impersonnel « il » puis par « la France », (ii) la modalité déontique « il a fallu » induisant l'inévitabilité de l'action et (iii) la justification rationnelle renforcée par l'adjectif « évidente » qui renvoie et active les savoirs considérés comme partagés. En effet, c'est bien l'effet d'évidence qui est ici recherché ; il doit induire le sous-entendu suivant marqué par la fin de l'extrait : /le mouvement d'opposition lutte contre l'évidence/, autrement dit, il n'a rien compris. Il s'agit une fois encore d'une disqualification qui masque l'aspect idéologique du discours néolibéral et montre l'évidente d'une réforme aussi urgente que nécessaire¹⁷.

2.3 L'approche rhétorique et argumentative

On étudie ici les procédés permettant la fixation de cadrages persuasifs selon le modèle défini par Breton (1999). Les cadrages manipulateurs sont nombreux dans le corpus, nous n'en gardons que deux : l'amalgame et la fausse alternative.

2.3.1 L'amalgame

Exemple 11 : *Le Figaro* 12/05/03 Chronique

Celle-ci [la décentralisation], a-t-on écrit ici même, était « nécessaire pour alléger la pression de l'Etat sur les citoyens et pour faire reculer les brimades administratives (1), pas pour créer autant d'Etats et de brimades que de potentats régionaux » (2).

Cet exemple est un raisonnement implicite par l'amalgame ; le mot « et » dans le syntagme « pas pour créer autant d'Etats *et* de brimades » est à considérer sémantiquement comme connecteur logique, il permet, par contiguïté, d'additionner et de créer l'implication. Il est introducteur de cause en (2) /l'Etat est cause de brimades/ ce qui est confirmé en (1) qui est une remotivation de la topique néolibérale /il faut réduire l'Etat/. Remarquons que cette équivalence « Etat = brimades » est non seulement répétée par deux fois dans la même phrase mais que cet exemple est une reprise autonymique d'un article précédent. L'amalgame, pour s'imposer dans les connaissances partagées, agit également par la répétition constitutive.

2.3.2 La fausse alternative

La fausse alternative est du type « moi ou le chaos » et permet de fixer le cadre naturel de l'inévitabilité :

Exemple 12 : *Le Point* 02/05/03 Editorial

« Ce sera, dit-il, la réforme ou le déclin... » Pardi, ce ministre parle d'or !

L'énonciateur ne laisse pas d'alternative : il s'agit d'un trope illocutoire dont la valeur latente prescriptive est d'accepter la réforme. Le discours gouvernemental est rapporté directement et donne le titre de l'éditorial *La réforme ou le déclin*, puis il est repris, reformulé plus explicitement et remotivé cette fois sans guillemets, deux mois plus tard dans le même hebdomadaire, daté du 4 juillet 2003, par cette question rhétorique : « Réforme de l'Etat ou déclin de la nation? ». On assiste donc au rôle de transmission des connaissances de l'éditorial par la citation, la reformulation et surtout la répétition constitutive.

¹⁷ D'autres exemples de procédés de schématisations doxaux pourraient être repris comme ceux de « la famille », du « bon père de famille » ou du « combat des chefs », celle de « l'icône représentative » ou encore l'utilisation argumentative des proverbes, etc. Mais il nous semble que ces exemples de procédés fournissent une illustration suffisante à ce que nous voulions souligner ici.

2.4 L'approche quantitative lexico-sémantique

Une étude quantitative de type lexico-sémantique permet de montrer qu'il existe bien, pour les deux périodes considérées, deux pôles dans la presse écrite correspondant à deux positionnements vis-à-vis du discours néolibéral. Ces deux pôles sont unifiés plus encore en 2003 qu'en 1995. Prenons quelques exemples significatifs.

Le mot *réforme* et ses dérivés sont présents 74 fois en 1995 mais 221 fois en 2003, soit trois fois plus (tant en valeur absolue qu'en valeur relative¹⁸) ; d'un point de vue lexicologique, l'augmentation de 64% des dérivés de *réform-* entre 1995 et 2003 atteste de la vitalité du concept dans le lexique contemporain. D'un point de vue sémantique, 78% des occurrences sont positives en 1995 contre 82% en 2003, ainsi malgré la forte augmentation, le sème n'a pas perdu en force symbolique et sa valeur axiologique positive a plutôt augmenté. Ces éléments d'appréciation – présence trois fois plus importante et étude qualitative – nous permettent d'estimer que « réforme » est devenu l'un des sacrés montrés du discours néolibéral dans les articles de commentaire ; il est passé du statut de moyen en vue d'une fin au statut de fin en soi, autrement dit de valeur. En tant que valeur en soi, la « réforme de l'Etat », acception unique de « réforme » dans les articles, est reprise globalement par les éditorialistes et les chroniqueurs et s'est imposée dans tous les journaux du pôle économiquement dominé. Elle est le lieu commun qui vise à s'imposer à l'ensemble de la collectivité en norme de l'action politique, c'est-à-dire à se constituer en nouvelle doxa, en évidence.

Cette évolution est confirmée par la position sémiotique qui consiste à *braver l'opinion*, un discours contre-doxal, dans lequel l'énonciateur veut *faire savoir*, or, dans le corpus, « communication » et ses dérivés sont six fois plus présents en 2003 qu'en 1995.

Dernier exemple, le sacré dissimulé du discours néolibéral, à savoir le « pouvoir financier », n'est relevé que par deux journaux qui apparaissent en contrepoint dans le corpus, *Le Monde Diplomatique* et *L'Humanité*, alors qu'à l'inverse, la topique néolibérale de la « rationalité financière » est présente dans tous les journaux du pôle favorable au discours néolibéral mais absente des deux autres journaux (sauf emploi ironique).

3 Analyse de « L'Exposé des motifs présentant le Traité établissant une Constitution pour l'Europe »

Nous proposons l'étude qualitative d'un autre genre de texte : un texte officiel. Il s'agit de montrer l'importance de ces discours d'évidence et, par là même, de montrer la possibilité de transposer notre travail à d'autres matériaux textuels : l'homologie des procédés utilisés est frappante.

3.1 Présentation du texte

Il s'agit d'un texte officiel, institutionnel, censé exposer les motifs qui ont présidé à la rédaction de ce traité : un texte politique donc. Or, à première lecture, on est frappé par son aspect lisse. Le document est exemplaire quant à sa présentation évidente : aucune prise de position, aucune mise en valeur explicite de l'*ethos* de l'énonciateur, aucune stigmatisation directe des adversaires... mais pourtant le genre profession de foi, auquel il peut être apparenté, comprend par nature ce que Ruth Amossy (2000) appelle une « visée

¹⁸ Le nombre total de mots est équivalent et même légèrement plus élevé en 1995 qu'en 2003, respectivement : 59818 et 57199, *réforme* et ses dérivés représentent 0,12% des mots corpus en 1995 contre 0,39% en 2003.

argumentative », c'est-à-dire une volonté de persuader. Ce texte n'est donc pas au service de notre exposé mais résiste quelque peu à l'analyse¹⁹.

3.2 Quelques procédés de constitution de sacrés montrés

Dans « l'Exposé des motifs qui présente le traité établissant une Constitution pour l'Europe », il nous semble que trois « nouvelles » valeurs, l'Europe, la sécurité et l'efficacité, tentent de se constituer en valeurs partagées.

3.2.1 L'Europe

Dès la première ligne²⁰, le texte pose un cadre de perception qui vise à capter la bonne volonté des électeurs par l'ostentation du sacré montré principal de l'Europe : /éviter les guerres/.

Exemple 1 (p. 4) :

L'Europe est en marche depuis près de cinquante ans. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, six nations marquées par l'horreur du conflit et l'expérience de la barbarie, ont décidé d'établir entre elles une **union toujours plus étroite, pour rendre la guerre à jamais impossible sur notre continent** qu'elle avait si souvent déchiré. Depuis, l'Europe n'a cessé de grandir et de progresser, en franchissant tous les obstacles.

Cet historique rapide met en scène, sous un mode narratif, une simplification pédagogique : aucune date, aucun nom de pays, les parties importantes soulignées en gras. Les termes axiologiques (« horreur du conflit », « expérience de la barbarie », « guerre », « si souvent déchiré ») introduisent un *pathos* et, partant, une sacralisation du propos. Le déterminant « *notre* (continent) » a pour fonction d'associer le destinataire au *pathos* et au sacré montré originel de l'Europe.

Par symétrie, un *pathos* positif est mis en valeur : « union toujours plus étroite », « grandir », « progresser », « en franchissant tous les obstacles ». La métaphore de la première phrase, constante dans tout le texte, celle de « l'Europe en marche », devient allégorie dans la troisième phrase en esquissant l'enfant qui grandit, progresse et franchit les obstacles. Ainsi dans et par le discours, par la personnification de l'enfant qui grandit, par ce *pathos* positif, l'Europe est elle-même constituée en sacré montré : qu'y a-t-il en effet de plus sacré qu'un enfant ?

L'Europe s'autoconstitue ainsi en tant que valeur en soi ; valeur en soi qu'Aristote considérerait comme le bien parfait :

« ce que nous recherchons pour soi est plus parfait que ce qui est recherché pour une autre fin ; et le bien qu'on ne choisit qu'en vue d'un autre n'est pas si souhaitable que les biens considérés à la fois comme des moyens et comme des fins. Et tout uniment, le bien parfait est toujours ce qui doit être possédé pour soi et non pour une autre raison. ». (Aristote, *Ethique de Nicomaque*, chap.7, p. 55)

Ainsi l'Europe, valeur en soi, est la véritable valeur. Plus encore que « paix », mot d'ailleurs absent de ce paragraphe, c'est la valeur « Europe sacrée » qui cherche à se constituer ou à se renforcer à travers la métaphore de l'avancée continue et inexorable. Le sacré « Europe » subsume en quelque sorte l'ensemble des sacrés qui la fondent :

Exemple 2 (p. 5) :

Elle [l'Europe] pourra ainsi mieux incarner ses valeurs et ses idéaux.

¹⁹ Le contexte socio-historique qui prévalait lorsque chaque électeur a reçu l'*Exposé des motifs* présentant le *Traité* établissant une Constitution pour l'Europe soumis au référendum du 29 mai 2005, est connu, nous n'y revenons pas.

²⁰ L'*Exposé des motifs*, lui-même, commence réellement à la page 4.

La concession par le modalisateur « mieux » est non seulement sans conséquence, mais surtout elle est argumentative : elle permet de dessiner un *ethos* fait d'humilité et d'autocritique tout en assénant l'assertion suivante : /l'Europe incarne déjà des valeurs et des idéaux/.

3.2.2 La sécurité

Un autre exemple de sacré est la mise en exergue de la valeur « sécurité » dont on sait qu'elle a été le thème principal de la campagne présidentielle de 2002 en France :

Exemple 3 (p. 9) :

Pour mieux assurer notre sécurité tout en garantissant nos libertés, le traité permettra d'apporter des réponses européennes à des menaces qui ignorent les frontières nationales.

Une meilleure coopération [...] permettr[a] de mieux **lutter contre le terrorisme et le crime organisé**, qu'il s'agisse des trafics d'armes ou de drogue ou de la traite des êtres humains.

Contre l'immigration clandestine, une politique commune (articles III-265 à III-267) **renforcera les contrôles aux frontières extérieures de l'Union européenne**, tout en aidant plus efficacement les pays d'origine à se développer.

Traditionnellement, la sécurité est couplée de façon antithétique à la liberté, les deux valeurs se contrôlant l'une l'autre. Ici les « réponses européennes » pour « notre » sécurité sont limitées par la « garantie » de « nos » libertés. Cependant, examinons la fin de cette phrase : la périphrase « des menaces qui ignorent les frontières nationales » joue sur le flou référentiel du terme « menaces » qui est renforcé par l'article indéfini « des » et le verbe « ignorer » : une fois encore, le *pathos* est clairement convoqué. Le verbe « ignorer » connote l'expression – sur l'axe paradigmatique, on aurait pu choisir « refuser », « dépasser », « négliger » – la connotation renvoie donc à des « menaces ignorantes » venant d'au delà de « nos » frontières. Il n'y a pas d'agent, les menaces sont présentées comme un *phénomène naturel* dont il faut se protéger. Ce qui légitime en retour le besoin de sécurité.

Cette dramatisation prépare les exemples des deux alinéas suivants. Le texte *amalgame* d'une part le terrorisme et le crime organisé, et d'autre part, ces deux-là avec l'immigration clandestine. Un même domaine « sécurité/menaces » regroupe les trois « dangers » ; la même préposition « contre » les introduit et place l'immigration comme le troisième terme éventuel de la phrase précédente. Cette forme thématifiée, en apposition, laisse entendre de plus que le thème de l'immigration est *attendu et évident* dans le domaine de la sécurité et que le Traité européen se devait de le traiter.

Dans cet alinéa, l'isotopie métaphorique (« notre sécurité », « coopération », « rapprochement », « politique commune ») est claire, c'est /la communauté menacée/, et comprend l'opposition à l'extérieur (« menaces qui ignorent les frontières nationales », « immigration », « frontières extérieures de l'Union européenne », « pays d'origine »). Cette métaphore délimite « notre » espace partagé que l'Europe a le droit et le devoir de défendre contre les menaces extérieures. C'est bien plus qu'un allucinant ou argument répondant par avance aux critiques (ici des partis d'extrême droite) : le texte tente de constituer la sécurité en sacré européen en l'utilisant comme valeur prétendument doxale.

3.2.3 L'efficacité

Enfin la valeur « efficacité » semble être le sacré économique en voie de naturalisation, elle est chaque fois introduite par le modalisateur « plus » ; la posture concessive déjà relevée (voir exemple 2) est constante dans le texte. Nous étudions ici ses

co-occurrences et leur valeur sémantique dans la hiérarchisation des valeurs.

L'efficacité, gage de rationalité économique joue d'égal à égal avec la démocratie :

Exemple 4a (p. 6, sous-titre) :

Un fonctionnement de l'Europe rendu plus efficace et plus démocratique

Puis elle la supplante dans son caractère d'évidence :

Exemple 4 b (p. 6) :

Elles fonctionneront à l'avenir **de manière plus efficace, mais aussi plus démocratique.**

Elle se substitue à la solidarité, à l'égalité, voire à la fraternité :

Exemple 4c (p. 9) : en aidant plus efficacement les pays d'origine à se développer

Enfin, on peut constater qu'elle dépasse largement le cadre strict de l'économie :

Exemple 4d (p. 8) :

(...) dans les domaines où nous avons besoin de mettre en commun nos moyens pour être plus efficaces : négocier avec les grandes puissances économiques pour favoriser nos exportations, lutter activement contre les pollutions maritimes ou atmosphériques qui traversent les frontières, faire reculer la criminalité internationale et le terrorisme, contrôler l'immigration clandestine aux frontières extérieures de l'Union...

La valeur « efficacité » est exemplaire pour notre propos : elle devient dans ce texte une valeur en soi : l'efficacité se substitue, on l'a vu, à un bon nombre des sacrés qui constituaient notre sens moral traditionnel – elle n'a plus à être explicitée en tant que valeur – et devient synonyme de l'action juste ; elle semble répondre à la question morale : « quel est le but poursuivi par nos actions ? » et ce, de façon naturelle et rationnelle. Elle se présente en quelque sorte comme la vertu aristotélicienne : le juste milieu, la juste mesure, la juste moyenne, entre l'excès et le défaut.

Nous retrouvons ici le rôle de l'effet d'évidence. Acceptée comme une fin en soi alors qu'elle n'est qu'un moyen, l'efficacité s'universalise et peut ainsi constituer, tel le lit de Procuste, la mesure de toutes nos actions : cette valeur apparaît bien comme une forme de domination symbolique, une certaine force de coercition sociale, une prescription qui redimensionne nos pratiques aux actions les plus efficaces.

Conclusion

En analysant le processus de constitution du discours néolibéral, nous nous sommes intéressés à la *perception* en tant qu'organisation de l'expérience, or l'ensemble des perceptions personnelles a, pour reprendre les propos mêmes de Goffman (1974), « des implications politiques claires et, plus précisément conservatrices ». Le discours constituant néolibéral tente de constituer les perceptions et le consensus social en recherchant l'effet d'évidence, notamment par la naturalité et la généralité du discours. Il utilise ainsi les traits de la rationalité et de l'évidence du langage ordinaire : il *met en évidence* la réalité discursive de ses dogmes comme une valeur véridictoire, comme preuve et comme légitimation. Il constitue le sens commun en utilisant la doxa et la croyance en une opinion publique qui parlerait d'une seule voix. Cette utilisation/constitution de la doxa permet d'imposer les normes et prescriptions de l'idéologie néolibérale, c'est-à-dire d'*élargir le consensus social*. On perçoit d'ailleurs, avec le thème de la sécurité dans l'Exposé des motifs, l'aspect dialectique de ce processus : on voit combien, en retour, l'idéologie peut épouser ou prêter des « préoccupations à/de l'opinion ».

L'inscription du lieu commun néolibéral dans la doxa médiatique, par l'autorité énonciative dont disposent les articles de commentaire, peut être considérée comme un

exemple-type de l'inscription d'un discours constituant : elle établit une norme prescriptive tant au niveau des contenus qu'elle véhicule que des modes d'énonciation qu'elle autorise.

Bibliographie

- Akin Salih 1999** : « *Sans papiers* : une dénomination dans cinq quotidiens nationaux de mars à août 96 », *Mots* n° 60, septembre 1999, p. 59-75.
- Althusser Louis 1976** : « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat. Notes pour une recherche », in *Positions*, p. 67-125, Paris Editions sociales.
- Amossy Ruth 2000** : *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan.
- Amossy Ruth & Herschberg-Pierrot Anne 1997** : *Stéréotypes et clichés*, Nathan Université.
- Aragon Louis 1926** : « Préface à une mythologie moderne » in *Le paysan de Paris*.
- Armangaud Françoise 2004** : « Sens commun », « Moore » et « Philosophie analytique » *Encyclopædia Universalis*.
- Bartholy Marie-Claude & Acot Pierre 1975** : *Précis de philosophie et d'épistémologie*, Magnard.
- Breton Philippe 1999** : « La 'préférence manipulatoire' du président du front national », *Mots* n° 58, mars 1999, p. 101-125.
- Bourdieu Pierre 1982** : *Ce que parler veut dire*, Fayard.
- Bourdieu Pierre & Wacquant Loïc 1998** : « Sur les ruses de la raison impérialiste », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 121-122, mars 1998, « Les ruses de la raison impérialiste », pp. 109-118.
- Champagne Philippe 1990** : *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Minuit, 312 p.
- Champagne Philippe 2000** : "Le journalisme à l'économie" (Introduction), *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 131-132, mars 2000, « Le journalisme de l'économie », pp. 3-7.
- Dezalay Yves & Garth Bryant 1998** : « 'Le Washington Consensus'. Contribution à une sociologie de l'hégémonie du néolibéralisme. » *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n° 121-122, mars 1998, « Les ruses de la raison impérialiste », p.3-22.
- Ducrot Oswald 1984** : *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 239 p.
- Duval Julien, Gaubert Christophe, Lebaron Frédéric, Marchetti Dominique, Pavis Fabienne 1998** : *Le décembre des intellectuels français*, Liber Raisons d'agir.

- Duval Julien 2000** : « Concessions et conversions à l'économie », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 131-132, mars 2000, « Le journalisme de l'économie », p. 56-75.
- Goffman Erving 1974** : *Les cadres de l'expérience*, Minuit.
- Guilbert Thierry 2007** : *Le discours idéologique ou la force de l'évidence*. Paris : L'Harmattan.
- Hall Edward T. 1968** : « Proxémique » in Bateson et alii, *La nouvelle communication*, Seuil, 1981.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine 1986** : *L'implicite*, Paris, Armand Colin, 404 p.
- Keynes John Maynard 1926** : *The end of laisser-faire*, Marseille, Agone, 1999.
- Landowski Eric 1986** : *La société réfléchie*, Paris, Seuil, 288 p.
- Lebaron Frédéric 2003** : *Le savant, le politique et la mondialisation*, Edition du Croquant, Savoir/Agir, 186 p.
- Lee Nam-Seong 1999** : *Caractérisation et reconnaissance des genres. Propositions didactiques. Le cas de l'éditorial dans la presse écrite*. Thèse de doctorat, dir. Bernard Gardin, Université de Rouen, novembre 1999, 349 p.
- Maingueneau Dominique & Cossutta Frédéric 1995** : « L'analyse des discours constituants », *Langages* n° 117, *Les analyses de discours en France*, mars 1995, pp. 112-125.
- Moirand Sophie 2002** : in Charaudeau Patrick & Maingueneau Dominique, *Dictionnaire d'analyse des discours*, 2002, Seuil.
- Reboul Olivier 1980** : *Langage et idéologie*, Paris, PUF, 228 p.
- Richard-Zappella Jeannine 1990** : "Mobilisation de l'opinion publique par les sondages", *Mots* n° 23, juin 1990, pp. 60-75.
- Robrieux Jean-Jacques 1993** : *Eléments de Rhétorique et d'Argumentation*, Paris, Dunod.
- Sarfati George-Elia 2000** : « De la philosophie et l'anthropologie à la pragmatique : Esquisse d'une théorie linguistique de la doxa » in *Cognition ; langue et culture, éléments de théorisation didactiques*, Acte de la journée d'étude du 17 mars 2000, Paris VII-Denis Diderot, Groupe d'Etudes en Psycholinguistique et Didactique, 2000, pp. 39-52.
- Siblot Paul 2001** : « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », Montpellier, *Cahiers de praxématique* n°36, « Linguistique de la dénomination », 2001, pp. 189-214.
- Watzlawick Paul 1971** : « Structure de la communication psychotique » in Bateson et alii, *La nouvelle communication*, Seuil, 1981.
- Weil Eric 2004** : « Philosophie Morale », Encyclopædia Universalis.

Zinn Howard 2002 : *Une histoire populaire des Etats-Unis. De 1492 à nos jours*,
Marseille, Agone.